



SANTÉ MENTALE ET PSYCHOÉDUCATION NICOLE HACCART FORMATIONS

Co-construire, suivre et réviser son projet personnalisé

Vers un travail d'équipe transprofessionnelle

Formation sur 2 sessions de 2 journées chacune

Analyse contextuelle

Les données législatives (2005 ; 2002, 2007) nous incitent à envisager le passage de « **l'individu pris en charge à la personne prise en considération** » ; cette dynamique de changement invite l'équipe à fonctionner sur un **modèle Trans professionnel** dans lequel les objectifs des personnes concernées sont atteints en fonction des compétences de chaque intervenant , d'une responsabilisation de la stratégie à adopter, d'un échéancier qui permet, au terme de celui-ci ,de vérifier l'atteinte, la continuité ou la remise en cause de la pertinence des objectifs définis pour ou avec la personne accompagnée (Fonction des capacités de celle-ci) et des aidants (famille). Si presque tous les ESMS indiquent la présence de projet individualisés ou personnalisés pour toutes les personnes accueillies, la participation de tous les acteurs (bénéficiaire, famille, tuteurs) est très diversifiée allant de la signature du projet réalisé par l'équipe ; du recueil des attentes simplement mentionné dans le document ; au recueil des informations par tous les acteurs, à la concertation puis à la négociation des objectifs et à la définition des prestations adaptées pour une période donnée.

Le bénéficiaire des services peut parfois faire l'objet de la rédaction de deux, voire trois projets individualisés s'il est « pris en charge » par deux ou plusieurs services. Ces projets ont rarement une trame rédactionnelle commune, des critères communs, des objectifs communs ; ce qui entraîne pour la personne accompagnée, si elle est en possession de ces documents une confusion dans ce qu'elle a à faire et pourquoi elle le fait.

La définition du handicap proposée dans l'article L.114.1 utilise les **dimensions de l'activité et de la participation** de la classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap (O.M.S. 2001). L'utilisation d'outils d'évaluation communs (profil individuel d'autonomie ; projets personnalisés) recentre l'équipe sur la définition pertinente des objectifs et des moyens à mettre en œuvre. Ils s'inscrivent dans la « démarche qualité » de l'établissement.

La participation de la personne accompagnée et des tiers (familles) dans le cadre de son projet personnalisé est de nature à restaurer l'image qu'elle a d'elle-même.

La reconnaissance et la valorisation du travail de chaque membre de l'équipe peuvent émerger si le système de fonctionnement de l'équipe permet une ouverture d'espace de paroles où sont abordées les problématiques de chaque personne accompagnée.

L'utilisation de **variables communes à l'équipe ainsi qu'aux parents ou aux tiers (tuteurs) et à la personne accompagnée** permet d'envisager un travail basé sur le **schéma d'une prise de décision concertée** : recueil d'information- concertation- négociation- prise de décisions. Cette approche évite de « morceler » les personnes accueillies. Les nouvelles approches de la notion de situation de

Institut de Formation en Psychoéducation et Santé Mentale

Mail : nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com Tel : 06 81 78 54 57

Site internet www.sante-mentale-psychoeducation.com

handicap à travers notamment la classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap (organisation mondiale de la santé 2001) permettent de mettre en évidence l'utilisation de critères communs quelles que soient les formations initiales de chacun des membres de l'équipe. Les nomenclatures de besoins et de prestations de la réforme SERAPHIN-PH ; les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS, le GEVA-A, sont autant d'outils auxquels nous pouvons se référer pour que les projets personnalisés contribuent à la structuration du parcours de vie.

Une culture commune d'établissement peut être élaborée ; nous parlons de culture en tant que référentiel du concret, elle permet l'émergence d'un langage commun entre les différents groupes de professionnels.

La définition claire des prestations rendues par l'établissement ou le service permet également de positionner chaque membre de l'équipe par rapport aux compétences requises pour atteindre les objectifs de l'établissement ; les rôles peuvent ainsi être définis.

Mettre l'accent sur ce qu'il y a à améliorer à partir d'un « état des lieux ou bilan » clair, compréhensible, négocié, nous semble plus performant que de s'inscrire uniquement dans une description négative de la personne et d'essayer de pallier à ses manques. La démarche proposée n'ignore pas le « négatif » mais on ne travaille pas seulement sur cette base [1].

Objectifs de la formation

- ◆ Coconstruire suivre et réviser les projets personnalisés ; faire participer les personnes concernées et les tiers (familles, tuteurs) à l'élaboration, au suivi et à la révision des projets personnalisés.

Résultats attendus : la personne concernée et les tiers participent au processus d'accompagnement.

- ◆ S'appropriier un mode de fonctionnement d'équipe Trans professionnel. Vérifier le mode de fonctionnement de l'équipe (modèle pluridisciplinaire ou interprofessionnel) ;

Résultats attendus : retrouver sa place dans l'équipe ; être valorisé ; être motivé pour prendre la parole ; mettre ses compétences pour atteindre des objectifs négociés ; Mieux communiquer dans l'équipe ; la famille peut travailler avec l'équipe ; la personne est actrice de son projet d'accompagnement)

- ◆ Passer de la synthèse à la réunion de projet personnalisé ; impliquer la personne accompagnée et les parents/tiers dans la démarche de projets et le processus d'évaluation.

Résultats attendus : meilleure transmission des informations ; utilisation de critères communs pour effectuer le bilan avec la personne. Définir des objectifs communs d'équipe ; reconnaissance du travail effectué. Le temps institutionnel est mieux utilisé. La personne et/ou son représentant sont impliqués dans la démarche.

- ◆ Définir des objectifs de changement dans le fonctionnement de l'équipe en relation avec les exigences ministérielles. Définir des temps de rencontres d'équipe dans une perspective d'accompagnement institutionnel personnalisé ; de la réunion d'accueil à la réunion d'orientation ou de bilan (vérification du nom des réunions, des objectifs travaillés, du temps de la rencontre, des participants, des supports rédactionnels utilisés, de la fréquence des rencontres, de la diffusion des supports utilisés ; améliorations à apporter sur un ou plusieurs critères). Mise en évidence de la Gévacompatibilité

Résultats attendus : meilleure visibilité des temps de rencontres institutionnels, intégration de cette trame dans le projet d'établissement chapitre : fonctionnement de l'équipe.

Institut de Formation en Psychoéducation et Santé Mentale

Mail : nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com Tel : 06 81 78 54 57

Site internet www.sante-mentale-psychoeducation.com

Contenu de l'action de formation

- ◆ Méthodologie d'élaboration et d'utilisation des projets personnalisés
Recueillir avec la personne des observations (bilan fonctionnel) dans les domaines de sa vie afin d'identifier des objectifs et des moyens à mettre en œuvre. (Utilisation d'un jeu de cartes PROJEU ; ELADEB ; AERES...); prioriser les objectifs, définir des indicateurs d'action et des indicateurs d'effets.
- ◆ La notion d'équipe (qualités requises ; rôles de l'équipe et de chacun de ses membres, réseau relationnel et réseau émotionnel, l'individuel et le collectif ; fabrication d'une représentation d'équipe des personnes « prises en charge » ; respect des décisions collectives et responsabilités de la mise en œuvre des programmes d'intervention (auto évaluation).
- ◆ Caractéristiques d'un fonctionnement d'équipe interprofessionnelle.
- ◆ Les relations avec les exigences de la loi de 2002.2. et celle du 11 février 2005
- ◆ Représentation du handicap et classification internationale du fonctionnement de la santé et du handicap (C.I.F. O.M.S. 2001)
- ◆ Transmettre des observations, définir des objectifs : qualités requises pour une meilleure compréhension, une pertinence et une utilisation par tous les acteurs du système
- ◆ Les outils de travail utilisés par les équipes et par chaque membre de l'équipe (cohérences, critères communs, objectivité, subjectivité)

3.1 Contenus des deux sessions

Première session de deux journées

Objectifs

Rédiger une trame de projet personnalisé utilisable par tous les acteurs du processus d'accompagnement ; l'intégrer dans les temps de rencontres institutionnels et les temps d'accompagnement des personnes accueillies ; recherche des domaines de vie traités par le service ou l'établissement et observables adaptés aux personnes accueillies.

Moyens :

- la notion d'instrument d'évaluation comme facteur de la démarche qualité ;
- l'articulation entre une démarche de projet et un processus d'évaluation ; une nécessité dans les démarches d'auto-évaluation et d'évaluation externe de l'établissement.
- Du projet personnalisé au projet d'établissement : ce qui existe dans l'établissement ; comment les outils sont utilisés et dans quel cadre. Vers une auto-évaluation de la qualité des services rendus en fonction de l'analyse des besoins à N-1.
- Utiliser, améliorer ou créer un référentiel d'observables adapté aux personnes. Adapter ces outils pour une utilisation par les personnes accompagnées.
- Choix de personnes accueillies et rédaction d'un projet personnalisé.
- Faire l'état des lieux du fonctionnement institutionnel : (rencontres ; livret d'accueil ; projet d'établissement ; outils d'évaluation utilisés...)
- de la pluridisciplinarité à La Trans professionnalité : repères techniques du fonctionnement de l'équipe et de l'intégration de la famille, du tuteur et de la personne concernée dans le processus d'accompagnement

Deuxième session de deux jours

Objectifs

Vérifier la qualité des outils réalisés au cours de la première session
Améliorer ceux-ci ; créer une fiche technique

Moyens

Mise en situation de réunion de rédaction de projets personnalisés ;
Les modalités d'utilisation d'un projet personnalisé : rôles du coordonnateur de projet, de la famille, de la personne accompagnée, de chaque intervenant.

Méthodes pédagogiques

La théorisation des pratiques représente l'axe privilégié de la méthode d'intervention. Nous partirons de la présentation d'une ou de plusieurs personnes accueillies dans l'institution, de la façon dont l'accompagnement est réalisé puis nous aborderons les différents contenus de la formation au fur et à mesure de l'émergence des thèmes à traiter. La participation active de chaque membre de l'équipe s'inscrira dans la dynamique relationnelle des groupes de travail qui seront constitués. La démarche réflexive est privilégiée. Un travail en sous-groupe (sur les critères communs d'observation par exemple) permettra de réaliser une production collective.

Conception du programme et intervention

Dominique MAUTUIT Docteur de l'université Paris XII, anthropologie de la santé ; D.E.A. en sciences et techniques appliquées au handicap et à la réadaptation ; Membre de la société internationale sur la participation sociale (RIPPH, Canada).

[1] L'approche systémique de l'école de Palo alto, Paul Watzlawick, Karl Rogers, Éric Berne, Gregory Bateson et d'autres auteurs nous permet de théoriser nos pratiques et de s'inscrire dans une démarche holistique et humaniste de la personne accompagnée.

Public : tous

Pré-requis : aucun

Durée : 28h réparties en deux sessions de deux jours chacune, avec expérimentation des outils proposés entre les sessions

Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services

Institut de Formation en Psychoéducation et Santé Mentale
Mail : nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com Tel : 06 81 78 54 57
Site internet www.sante-mentale-psychoeducation.com

Coût sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte !

Référente administrative et référente handicap : Nicole HACCART, nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com 06 81 78 54 57